



Office des publications

Direction R – Ressources
Unité Appels d'offres et contrats

Luxembourg, le

Op.r.2(2012)N°Sauv 1020852 /ARES
Réf.: AO 10389 - Addinfo 1_10389 FR.doc

PAR E-MAIL + FAX

Objet: Appel d'offres n° 10389 : "Assistance rédactionnelle, graphique et technique pour la présentation, la production, la traduction et la maintenance de la collection des Synthèses de la législation de l'UE"
Clarification n° 1 (Réf. 1040881)

Madame, Monsieur,

Suite à des questions posées concernant l'appel d'offres en objet, je vous soumetts les réponses suivantes.

Q1 A l'annexe 7, dans le formulaire de référence à des projets/activités, sous le titre "Domaines concernés", il est indiqué "Capacité à traiter une charge de travail permanente avec les ressources annuelles d'au moins 15 membres du personnel" et les soumissionnaires sont tenus de fournir des données financières représentant cette activité. Devons nous fournir les coûts financiers de personnel relatifs aux membres de l'équipe pour 3 ans ou le montant global relatif à la main d'œuvre requise ?

R1 Les dépenses de personnel relatives au projet mentionné doivent être indiquées.

Q2 Les indépendants (dont les prestations représentent moins de 20% de la valeur du contrat) doivent fournir la déclaration relative aux motifs d'exclusion, une déclaration d'intention et des informations concernant leurs activités, conformément au critère de sélection n° 3 relatif à la capacité technique et professionnelle et à l'annexe 4 (deuxième et troisième page) et ce pour chaque indépendant. En d'autres termes, pour une équipe de traducteurs indépendants anglais et/ou français vers toutes les langues officielles, nous devons transmettre au moins 6 à 7 pages pour chaque traducteur indépendant. Pouvez-vous nous confirmer que ces obligations administratives s'appliquent également aux traducteurs indépendants traitant une combinaison de langues particulière ?



R2 Oui, cette exigence administrative s'applique également aux traducteurs indépendants traitant une combinaison de langues représentant moins de 20% de la valeur du contrat. Les documents devant être fournis dans de tels cas sont les suivants :

Documents à fournir	Nombre de pages maximum
Déclaration relatives aux motifs d'exclusion	2
Déclaration d'intention	1
Questionnaire relatif aux offres conjointes, au recours à des sous-traitants et à des indépendants deuxième et troisième pages (la première page sera fournie une seule fois pour les offres conjointes, les sous-traitants et les indépendants)	2
Critère de sélection n° 1: Description de l'activité économique	1
Critère de sélection n° 3: Services de traduction à fournir	1

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Maria Manuela Cruz
Maria Manuela CRUZ
Chef d'unité